Par SDÉ

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Téléc. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

Le 16 décembre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Détermination par la Régie de l'énergie du taux d'indexation du tarif L en vertu de l'article 22.0.1.1 de la *Loi sur Hydro-Québec* applicable au 1er avril 2023
Votre dossier : R-4211-2022
Notre dossier : LTG07130 ST

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2022-126, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité dépose ses commentaires dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/gm